

Réf: Dossier 303745

Avis de constitution

SOCIETE « DIAM SERVICES ET DISTRIBUTION » en abrégé « DSD »

Siège ABIDJAN COCODY IMMEUBLE DANGA, APPT 23,
LOT 10, 03 BP 139 ABIDJAN 03, Lot 10, Ilot ND

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 04 avril 2024 reçus et enregistrés au CEPICI le mardi 09 avril 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DIAM SERVICES ET DISTRIBUTION

» en abrégé « DSD »

Objet : COMMERCE GENERAL, DISTRIBUTION, TRANSPORT, ACHAT ET VENTE DE MARCHANDISES, TOUS TRAVAUX ET PRESTATIONS DIVERSES. Et pour la réalisation de l'objet social :
- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY IMMEUBLE DANGA, APPT 23, LOT 10, 03 BP 139 ABIDJAN 03, Lot 10, Ilot ND

Dirigeant(s) M DIARRA M'BAYE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-03726 du 23/04/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°22980/GTCA/RC/2024 du 23/04/2024

